

## Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES  
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'aviation civile*

*Direction des services de la navigation aérienne*

*Direction des opérations*

### **Décision n° 09-202 du 1<sup>er</sup> décembre 2009 portant prolongation de l'intérim des fonctions de chef du service de la navigation aérienne Centre-Est**

NOR : DEVA0929034S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur des opérations,

Vu le décret n° 2005-200 du 28 février 2005 portant création de la direction des services de la navigation aérienne ;

Vu l'arrêté du 11 septembre 2008 modifié portant organisation de la direction des services de la navigation aérienne ;

Vu la décision DSNA/D n° 2005-0043 du 3 mars 2005 modifiée portant organisation interne de la direction des opérations à la direction des services de la navigation aérienne ;

Vu la décision n° 11808 DG du 31 juillet 2009 nommant M. Eric BRUNEAU, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur des opérations à la direction des services de la navigation aérienne à compter du 29 juillet 2009 ;

Vu la décision DO n° 2009-185 confiant l'intérim des fonctions de chef du service de la navigation aérienne Centre-Est à Mme Sylvie CHAMBON,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

L'intérim des fonctions de chef du service de la navigation aérienne Centre-Est exercé depuis le 12 octobre 2009 par Mme Sylvie CHAMBON, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile, est prolongé du 1<sup>er</sup> décembre 2009 au 18 janvier 2010.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2009.

*Le directeur des opérations,*  
E. BRUNEAU